

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA LIBYE

DIMENSIONS ET RECHERCHES

Contrairement aux autres Etats d'Afrique méditerranéenne dont les expériences économiques, les crises politiques, les revendications territoriales retiennent l'attention internationale, la Libye occupe peu de place dans l'actualité sinon comme producteur de pétrole (1). Alors que l'exploitation commerciale de ses gisements remonte à 1959, ce pays s'inscrira probablement au 3^e rang des producteurs mondiaux en 1968. L'accroissement de revenus qu'en retire l'Etat libyen, la discrétion et l'efficacité avec lesquels il règle ses différends avec les compagnies exploitantes dans le cadre d'une économie libérale, sa stabilité politique et sociale ne vont pourtant pas sans interrogation sur la nature et l'avenir de cet équilibre.

L'interprétation de cette situation et de son évolution probable dépend de l'analyse des forces dont l'enrichissement de la Libye suscite les réactions à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Faut-il rappeler que toutes ne datent pas de l'ère du pétrole ? Ce serait la manière la plus banale de justifier la publication d'une étude historique dans un recueil voué aux Sciences politiques alors que l'explication en est inverse (2). L'Histoire, nécessaire à la compréhension du présent, en reçoit aussi des impulsions qui lui imposent non seulement de se continuer sans interruption, mais surtout de reconsidérer ses conclusions et parfois ses méthodes.

Ainsi la chute d'un régime politique, l'abandon d'un système économique, la mise en place de structures administratives invitent à repenser leurs origines, à s'interroger sur l'affaiblissement de forces estimées durables, la réapparition de mentalités jugées condamnées. Les phénomènes de décolonisation favorisent cette remise en cause en révélant la solidité réelle ou l'assimilation vraie de ce qui a été apporté par la puissance conquérante et la survie des éléments qu'elle masquait. Leur signification s'accroît encore lorsque, comme c'est le cas pour la Libye, des changements économiques profonds suivent de peu, sans y être liés, l'acquisition de l'indépendance.

(1) L'introduction la meilleure est l'ouvrage de Rossi (P.), *Libye*, Lausanne, 1965 (voir *Annuaire*, 1965, p. 859). — Présentation sérieuse de SCHIFFERS (H.), *Libyen und Sahara*, Bonn, 1962.

Depuis 1963, la Libye a bénéficié d'une chronique générale dans le présent *Annuaire* qui lui consacre cette année des développements différenciés comme aux autres Etats maghrébins.

(2) LATREILLE (A.), *Science politique et Histoire*, *Le Monde*, 18 août 1966. Sur la question, MARTEL (A.), *Aux origines du Royaume de Libye*, *Atti del I Congresso Internazionale di studi nord-africani*, Cagliari, 1966.

Le présent devient ainsi le fondement d'une recherche historique régressive comme il est la base de toute prospective.

Cette sollicitation se heurte toutefois aux exigences de la science historique qui ne veut connaître du passé que les périodes pour lesquelles, les passions s'étant éteintes avec les générations concernées, le chercheur dispose de toute liberté de prospection. En réalité les besoins de l'esprit, l'abondance de la documentation échappant au secret des archives d'état entraînent depuis longtemps un dépassement de ces normes et l'histoire contemporaine débouche sans solution de continuité dans le présent. Enrichissement certain, si l'historien, parfois mal préparé aux réserves exigées par l'interprétation du devenir, nuance ses conclusions avec plus de force qu'il ne doit le faire pour des périodes plus anciennes. Peut-être lui appartient-il de discerner ce qui, dans le vécu, témoigne d'un achèvement plutôt que d'une élaboration en cours. Ce renversement d'approche, dont la seule nouveauté est sans doute d'être plus ouvertement admise, conduit à considérer l'époque contemporaine, pour un sujet donné, comme le temps au cours duquel se mettent en place les structures, les idéologies et les forces diverses encore actives ou à peine disparues; pour la Libye tout ce qui n'est pas directe conséquence de sa puissance pétrolière (3).

Couvrant moins de 1 800 000 kilomètres carrés, la Libye compte environ 1 600 000 habitants et l'aridité générale n'interdit pas une impression de sous-peuplement. Largement ouverte sur la Méditerranée orientale elle s'enfonce aussi profondément que l'Algérie dans le continent africain. Comme la Tunisie elle compte un faible pourcentage de berbérophones (4), presque tous ibadites, qui usent de l'arabe comme langue de communication dans un Etat dont l'Islam est la religion officielle. Indépendante par décision de l'O.N.U. (1949), la Libye s'est donnée un roi héréditaire en la personne de Mohammed Idriss es-Senoussi (né en 1889) afin de consacrer l'union fédérale réalisée entre la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan (1950). Choix heureux puisque la Libye n'a subi aucune crise profonde remettant en cause son intégrité territoriale, son régime monarchique constitutionnel ou son unité renforcée par une réforme unitaire (1963).

Ces indications montrent l'originalité de la Libye dans le secteur africain du monde arabo-musulman. Contrairement à ses voisins elle n'a pas obtenu son indépendance par une voie bilatérale, d'accords ou de luttes contre son ancien colonisateur, mais par la volonté d'une instance internationale

(3) Il n'est pas inutile, pour rappeler les périodes de plus intense attention, de citer les principales bibliographies : PLAYFAIR (R. L.), *Bibliography of the Barbary States*, I, *Tripoli and Cyrenaica*, London, 1889, MINUTILLI (F.), *Bibliographia della Libia...*, Torino, 1903, BONO (F.), *Bibliographia italiana della Libia*, I, I, 1953, p. 119-121; HILL (Roy-Wells), *A bibliography of Libya*, Durham, Newcastle, 1959.

On trouvera également des indications utiles dans MINISTÈRE DE LA GUERRE, *L'Afrique française du Nord, Bibliographie militaire ...* (1830-1926), 1921 et surtout dans BLAUDIN DE THE (B.), *Essai de bibliographie du Sahara français et des régions avoisinantes*, 1960. On les complètera par PEARSON (J. D.), *Index Islamicus* (1906-1955) et *Index Islamicus, Supplément* (1956-1960), Cambridge 1958 et 1962. Parmi les publications qui assument une chronique bibliographique régulière on préférera *Oriente Moderno* (1921). — Les notes qui suivent signalent des ouvrages caractéristiques ou récents.

(4) GALLAND (L.), *Les études de linguistique berbère de 1954 à 1966*, *Annuaire*, 1965, p. 743. Sur les Ibadites, *Index Islamicus*, 1905-1955, p. 86 et *idem*, *supplément* p. 280.

disposant des colonies de l'Italie vaincue pendant la deuxième guerre mondiale. La décolonisation y a précédé l'indépendance par le biais de l'occupation des vainqueurs : c'est pourquoi l'anglais, et non l'italien, constitue la langue de relation internationale tandis que la livre libyenne s'aligne sur la livre anglaise. S'accommodant enfin des frontières léguées par la colonisation, la Libye ne réclame aucun ajustement territorial ce qui la différencie encore de la Tunisie et du Maroc. A contre-courant de l'Égypte et de la Tunisie, elle a appelé au trône le représentant d'une confrérie religieuse récente la Senoussia, ce qui la rapproche moins du Maroc chérifien que de la Jordanie husséinite et de l'Arabie séoudite dont elle partage le système économique libéral à impulsion étatique. Comment dès lors la situer historiquement et donner à son histoire contemporaine des dimensions qui lui soient propres ?

**

La Libye se caractérise par sa situation au contact de l'Afrique du Nord-Ouest et de l'Afrique du Nord-Est, entre la Méditerranée et le bassin du Tchad. Pour les géographes elle appartient à l'Afrique du Nord-Est... « à laquelle manque l'équivalent de la contrée méditerranéenne des pays de l'Atlas qui constituent l'essentiel de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc » (5). Or cette frange littorale, à défaut de véritable Sahel, existe en Tripolitaine, dans le *Djebel* et la *Djeffara*, et en Cyrénaïque dans le *Djebel Akhdar*, que sépare la vaste échancrure steppique du Golfe des Syrtes. Le sens de cette avancée saharienne apparaît lorsqu'on replace Tripoli, Benghazi, Aqueila (au fond des Syrtes) sur les parallèles de Mazagan, Mogador, Agadir, ou mieux, de Touggourt, Ouargla, El Golea, tandis que la frontière méridionale traverse en oblique le tropique du Cancer. Dans cet espace saharien se détachent deux régions favorables à une implantation humaine, la Tripolitaine et la Cyrénaïque, et une relative concentration d'oasis, le Fezzan. Ailleurs quelques points d'eau ont donné naissance à des centres isolés : Ghadamès à l'ouest, Djalò, Djaraboub, Koufra à l'est; autant de relais sur les itinéraires caravaniers d'Orient en Occident et surtout de la Méditerranée au Soudan ou pays des Noirs.

Phéniciens et Grecs, Romains d'Occident et d'Orient, Arabes du Maghreb et du Machreq ont sanctionné la coupure des Syrtes laissant à la Tripolitaine et au Fezzan son arrière pays dans le Moyen Niger et le Tchad occidental tandis que la Cyrénaïque subissait l'attraction nilotique (6). Même sous le

(5) DESPOIS (J.), et RAYNAL (R.), *Géographie de l'Afrique du nord-ouest*, p. 8. — ISNARD (H.), *Le Maghreb* 1966, exclut également la Libye de l'Occident musulman. Voir BIROT (F.), et DRESCH (P.), *La Méditerranée et le Moyen-Orient*, II, 1956. — HANCE (W. A.), *The geography of Modern Africa*, New York and London, 1964, distingue la Libye du Maghreb et de l'Égypte.

A noter : WILLIMOT et CLARKE, *Field Studies in Libya* Durham, 1960. Le Fezzan a bénéficié d'excellentes monographies publiées par : l'Institut de Recherches Sahariennes de l'université d'Alger : *Mission scientifique au Fezzan*, 1944-1945, (LEBLANC, BELLAIR, DESPOIS, KILLIAN, BERNARD et PEYERIMHOFF, DALLONI et MONOD) ou Institut des Hautes Etudes de Tunis : *Mission au Fezzan* 1949 (BELLAIR, GOBERT, PAUPHILET). On ne saurait oublier dans le domaine saharien les travaux de CAPOT-REY (R.), et DUBIEF (J.).

(6) Pour les époques antiques et médiévales, JULIEN (C. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, 1956, t. 1. *Des origines à la conquête arabe* (2^e éd. revue et mise à jour par COURTOIS) et t. 2 : *De la conquête arabe à 1830* (2^e éd. revue et mise à jour par LE TOURNEAU). Dans

manteau de la réelle unité linguistique et religieuse arabo-musulmane l'originalité de l'Ouest a continué à s'affirmer par la présence de berbérophones ibadites et le genre de vie d'arboriculteurs montagnards contrastant avec la prédominance bédouine à l'est, ainsi que par des nuances dans la langue, les coutumes, les comportements toujours sensibles aux observateurs.

C'est au ^{xv}^e siècle seulement que les pays de Tripoli et de Barqah furent réunis politiquement. Plaqués sur le littoral nord-africain, les corsaires barbaresques se taillèrent des royaumes maritimes, Alger, Tunis, Tripoli, qu'ils placèrent sous la souveraineté du Grand Seigneur, sans renoncer à une autonomie de fait que garantirent l'éloignement et la lutte contre l'Espagne. Soumettant leurs ambitions au dynamisme de leurs sujets, ils projetèrent territorialement des rivalités ressenties au niveau des groupes humains. Ainsi s'individualisèrent des régences (*ayalat*) de l'ouest : celle de Tripoli conquit le Fezzan et Benghazi enlevant la Cyrénaïque à l'Orient (7).

A Tripoli, comme à Tunis, une dynastie locale s'imposa à La Porte au début du ^{xviii}^e siècle. Dans les deux régences, le chef des milices locales supplanta les chefs corsaires et les officiers turcs encore maîtres d'Alger en 1830. Preuve d'intégration, mais limitée, car les beys, conservèrent la titulature turque et s'appliquèrent à se faire reconnaître comme pachas. Couloughli ou rénégat, le fondateur de dynastie ressentait moins son appartenance au pays que le rayonnement de l'empire ottoman et de son sultan-khalife dont l'autorité religieuse justifiait la soumission des musulmans nord-africains. Pour les Turcs comme pour les Européens, la régence de Tripoli, tout entière, fit alors partie d'un Maghreb barbaresque, qui commençait au-delà de l'Égypte des mameluks et se distinguait d'un Maghreb extrême dont les dynasties chérifiennes ne reconnaissaient pas la suprématie religieuse et temporelle des Osmanlis (8).

Lorsqu'en 1835, la Porte rétablit son autorité directe sur Tripoli pour y devancer les Français ou les Égyptiens et protéger Tunis, la régence cessa-t-elle d'être maghrébine ? Devenue province (*wilayet*) en 1860, elle fut rattachée jusqu'en 1912 à un ensemble politique et administratif dont le centre de gravité se situait dans le Proche-Orient, tandis que la Tunisie et l'Égypte conservaient jusqu'en 1881-1882 une autonomie favorable à la sauvegarde de l'originalité de Tripoli. En fait, les Turcs lui donnèrent une vocation africaine qu'elle n'avait connu que sous sa forme commerciale.

l'Encyclopédie de l'Islam : 1^{re} éd. 1934, *Tripoli* (E. Rossi) ; 2^e éd. 1960, *Barka* (J. DESPOIS) ainsi que présentation critique de la définition du Maghreb à travers les auteurs arabes, 1^{re} éd. 1936, *Maghrib* (G. YVER). — Dans l'*Enciclopedia Italiana*, mise à jour en 1948 ; *Libia* (E. Rossi).

(7) et (8) MONLAU (J.), *Les Etats barbaresques*, 1964 et BONO (J.), *I corsari barbareschi*, Torino, 1964.

L'évolution propre du pays a été traitée par BERGNA (C.), *Tripoli dal 1550 al 1850*, 1924 ; FÉRAUD (L. Ch.), *Annales tripolitaines*, MINACCHI (R.), *La Tripolitania sotto il dominio dei Caramanli*, 1936. Une rapide mais excellente synthèse de ROSSI (E.), *Storia della Libia dalla conquista araba al 1911*, *Libia*, II, 1954, annonçait une étude détaillée, toujours attendue, fondée sur les sources arabes.

Un renouvellement de ces questions serait souhaitable à l'exemple de ce qui a été fait pour la Tunisie et l'Algérie, notamment par MM. BOYER et MANTRAN dans : *L'Annuaire ...* (I, 1962), *Atti del I Congresso di Studi nord africani* (Cagliari, 1965) ; *Revue historique* (avril-juin 1966) ; *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* (1966).

Pour lutter contre la pénétration européenne au Soudan, La Porte joua la carte du panislamisme d'abord parmi les nomades sahariens puis dans les royaumes de Sokoto, Kano, Bornou. La vocation impériale et missionnaire de la Senoussia établie en Cyrénaïque étendit cette action à tout le bassin oriental du Tchad (9).

Les Italiens, assumant à partir de 1912 l'intégrité de l'Empire ottoman sur lequel ils veillaient jalousement depuis 1890 voire 1878, renforcèrent la vocation africaine du wilayet de Tripoli auquel ils donnèrent le nom de Libye, pour interdire toute contestation sur la Cyrénaïque. La colonie italienne, que le voisinage des possessions françaises et britanniques individualisait, prétendit retrouver la totalité des territoires sur lesquels s'était exercée, même temporairement, l'autorité ottomane et s'étendre sur les zones qui, au XIX^e siècle avaient constitué son hinterland commercial et spirituel. La Libye ne devait-elle pas servir de base à une politique panislamique italienne ? Cependant l'implantation d'une population européenne, l'inspiration française des méthodes de colonisation et d'administration civile et militaire, la réalisation d'une *Quarta Sponda* latine, ramenaient, superficiellement du moins, la Libye dans un contexte plus occidental qu'oriental. C'est néanmoins la vocation africaine qui paraissait devoir l'emporter avec le développement de l'empire colonial italien dans une Afrique orientale en partie musulmane mais non arabe (10).

La défaite italienne en 1942, l'influence britannique, réintégrèrent en revanche la Libye dans le monde oriental tout en favorisant le réveil des tendances provinciales. Au sud, le Fezzan et Ghadâmès se prêtèrent à une politique de rattachement à l'Empire français après leur conquête et leur occupation par les forces du Tchad et d'Algérie (11). A l'ouest, l'occupation

(9) LEONE (E. de), *Storia della colonizzazione dell'Africa del Nord*, II, *Marocco, Libia*, 1960. ROSSI (E.), *Il secondo periodo del dominio ottomano a Tripoli, 1835-1911*, *Rivista coloniale*, XXII, 4 et 5, 1925. CORO (F.), *Settanta sei anni di dominazione turca in Libia, 1835-1911*, 1937. Sur la possibilité et la nécessité de rénover ces questions à partir des archives turques : MANTRAN (R.), *Inventaire des archives turques du Dar el Bey* (Tunis), 1961 et *Les données de l'Histoire Moderne et Contemporaine de l'Algérie et de la Tunisie*, *Annuaire*, 1962, p. 246. — Renouveau de l'analyse des relations internationales : ASKEW, *Europe and Italy's acquisition of Libya, 1942*, GANIAGE (J.), *Les origines du Protectorat français en Tunisie*, 1959; CAYCI (A.), *La question tunisienne et la politique ottomane, 1881-1913* Erzerum, 1963; MARTEL (A.), *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie, 1881-1911*, 1965.

(10) La période italienne a donné lieu à d'innombrables ouvrages. La meilleure approche est dans LEONE (E. de), *La colonizzazione... op. cit.*, nourri d'expérience personnelle et critique dans son inspiration nationaliste. Pour la colonisation agricole, DESPOIS (J.), *La colonisation italienne en Libye, problèmes et méthodes*, 1935, complété par *Les étapes de la colonisation italienne en Libye*. Alger 1946 (Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique française). — Pour l'œuvre économique et sociale, durant toute la période, divers articles parus dans *Libia*, Tripoli (1953, I — 1956, IV).

Les controverses italo-françaises peuvent être suivies pas à pas dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, très attentif à toutes les implications sahariennes et africaines de la présence turque puis italienne à Tripoli. Eclairage « impérial » de la question dans PRIGNON (J.), *La question de Libye dans le règlement de la paix*, 1945. Du côté italien ROSSI (E.), *Per la storia della penetrazione turca...*, *Oriente Moderno*, IX, 1929.

(11) Les sahariens français, présents au Fezzan de 1943 à 1957, sont restés fidèles à une séculaire tradition d'études humaines publiées par : les *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*, le *Bulletin de liaison saharienne* (Alger), *Institut des Belles-Lettres Arabes*, *Cahiers de Tunisie* (Tunis), *L'Afrique et l'Asie*. On notera l'importance des recherches du regretté cdt. CAUNEILLE en liaison avec le Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes et sa revue *L'Afrique et l'Asie* (Paris).

anglaise couvrit le maintien des structures italiennes sans souhaiter leur survie. A l'est, Mohammed Idriss es-Senoussi fut reconnu en juin 1949 comme émir d'une Cyrénaïque dont la vocation à l'indépendance avait été proclamée par Londres en 1942. Réfugié au Caire en 1923, ce prince que les Tripolitains avaient appelé à l'émirat de Libye en 1922, ouvrait-il des perspectives nationales ? L'unanimité des émigrés libyens ne s'était faite sur son nom qu'en 1939 et, de 1942 à 1949, les chefs politiques tripolitains avaient espéré une république.

On pouvait craindre que Mohammed Idriss fut l'homme d'une confrérie, la Senoussia, d'une province, la Cyrénaïque, d'une politique, celle de la Ligue arabe et des Anglais. Avec une sagesse politique remarquable, il trompa les espérances des uns et les craintes des autres. Accepté par les Tripolitains menacés d'une tutelle italienne, soutenu par les chefs féodaux du Fezzan, il n'a cessé d'œuvrer pour l'affermissement de l'unité et de l'indépendance. Sans rompre avec l'Orient, il a prouvé sa volonté de participer au Grand Maghreb arabe. L'effondrement de l'Empire français, le voisinage d'une Tunisie rassurante, le conservatisme d'un Maroc traditionnel l'y ont probablement encouragé autant que la pesée de l'impérialisme d'une Egypte famélique (12).

La construction d'une capitale fédérale à Aïn Beida, en Cyrénaïque, là où s'éleva la première zaouia senoussiste, dévoile-t-elle les penchants du souverain ? Elle rappelle que l'orientation maghrébine de la Libye et son unité n'ont rien d'ancien ni de définitif, mais aussi que la coupure entre Tripolitaine-Fezzan et Cyrénaïque n'a pas, depuis quatre siècles, provoqué de rupture. Peut-être parce que les forces extérieures qui ont dominé la Libye n'ont jamais voulu exploiter ces tendances centrifuges et que la volonté internationale d'un équilibre méditerranéen a joué depuis plus d'un siècle et demi en faveur d'un Etat de transition entre l'Orient et l'Occident arabes.

*
**

La mise en exploitation des gisements pétroliers marque sans aucun doute le début de l'ère actuelle pour la Libye, engagée dans des investissements aussi impensables avant 1960 que le bouleversement rapide de ses structures sociales par l'extension de salaires réguliers et la valorisation des acquis scientifiques et techniques (13). De même, la Libye a cessé d'intéresser

(12) VILLARD (H.), *Libya, the new arab Kingdom in North. Africa*, 1956; KHADDOURI (M.), *Modern Libya, a study in political development*, 1963... Pour une chronique suivie : la 2^e série de l'*Afrique française* (1952-1960) n'a pas atteint son ancien niveau : *Les Cahiers de l'Orient contemporain* (1945...) faisant de la Libye un Etat oriental; l'*Afrique et l'Asie* (1948...); *Orient-Occident*, *Annuaire de l'Afrique du Nord* (depuis 1962); *Oriente Moderno* (1921); *Middle East journal* (1947...).

(13) Sur l'évolution récente de l'économie libyenne : *Kingdom of Libya, ministry of planning and development, Five years economic and social development plan, 1963-1968* et la brochure : *Société générale de Banque* (S. A.), *La Libye, marché en expansion* (2 août 1966). Les conséquences sociales et générales apparaissent dans MARTHELOT (P.), *La révolution du pétrole dans un pays insuffisamment développé, la Libye*, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, XVIII, 69, 1/1965 (bibliographie antérieure sur les questions économiques). Quelques indications dans LE HOUEVOU (H. N.) et MARTEL (A.), *De Ghadâmes à Ghât, notes et impressions de mission*, *Institut de Recherches Sahariennes*, XXIV, 1965. On souhaiterait des études plus

les forces internationales par sa seule position stratégique; elle est devenue une source convoitée, donc protégée par ceux qui en bénéficient, d'approvisionnement énergétique. Ces conséquences ne prennent toutefois leur signification que par la libre disposition des richesses nationales. C'est pourquoi les années 1949-1951 paraissent constituer le véritable terme d'une « époque contemporaine » et le début d'une « ère actuelle ». Pour plus d'exactitude, faut-il retenir le vote du 21 novembre 1949 à l'O.N.U. reconnaissant la vocation à l'indépendance de la Tripolitaine, du Fezzan et de la Cyrénaïque avant le 1^{er} janvier 1952 ou l'appel de l'assemblée constituante Libyenne à Mohammed Idriss ? L'un consacre l'effacement de l'Italie en lui refusant tout mandat sur la Tripolitaine; le second lie l'avenir au passé par la reconnaissance d'une force antérieure à la colonisation.

Cette notion d'indépendance qui donne une clef pour l'analyse régressive de l'époque contemporaine fournit-elle un terme pour sa limitation antérieure ? Les premières manifestations d'une originalité, sinon d'une conscience, nationale dans un cadre territorial défini, aussi proche que possible de l'actuel, pourraient présenter des indications satisfaisantes. Encore convient-il de les concilier avec les coupures admises dans l'évolution des grands ensembles, méditerranéen, africain, arabo-musulman, auxquels la Libye a simultanément appartenu avec plus ou moins d'intensité.

L'Époque contemporaine commence d'ordinaire avec la Révolution française, les Révolutions d'Occident ou la fin de l'Empire napoléonien. Les historiens du Maghreb retiennent, pour leur part, la conquête d'Alger, en 1830, comme signal du début de la colonisation de l'Afrique du Nord et d'une relance de l'impérialisme colonial européen. Toutefois les conquêtes effectives se sont échelonnées de 1830 à 1934 et les entreprises politico-militaires ont été précédées d'un démantèlement des économies traditionnelles accélérant la désorganisation des États menacés. C'est ainsi qu'en 1816 les Européens, ont imposé la fin de la course à Alger, Tunis, Tripoli. Privés de leurs revenus (rachats d'esclaves, ventes de prises, tributs des petites puissances européennes), les princes barbaresques ont renforcé leurs exigences fiscales et le contrôle du commerce extérieur. En 1830, une nouvelle démonstration navale a exigé de Tunis et Tripoli, avec la renonciation définitive à la course et à l'esclavage, l'abandon des monopoles commerciaux protecteurs. Dans la régence de Tripoli, le relèvement des impôts a provoqué des soulèvements que des dissentiments dynastiques ont aggravés. Détérioration qui a justifié et facilité la nomination d'un pacha turc en remplacement du bey héréditaire (14).

Trois événements peuvent donc fournir un point de départ pour une étude de l'histoire contemporaine de la Libye et servir par là même de repères pour une périodisation. En 1911, l'Italie intervient en Libye et n'en est définitivement chassée qu'en 1949. Un siècle plus tôt, en 1816, l'escadre

poussées du type de celles dont a bénéficié le Sahara algérien (ex. : LESOURD, *Evolution des populations sahariennes, l'Afrique et l'Asie*, 1962, n° 57).

(14) Sur cette dimension chronologique de l'histoire maghrébine : MARTEL (A.), *Etat des recherches historiques françaises sur le Maghreb contemporain* III Congresso di Studi Arabi e Islamici, Ravello, I 6 sett. (1966). A paraître 1967.

de Lord Exmouth sonne le glas des économies et des Etats barbaresques. En 1835, La Porte rétablit son autorité directe sur une province dans laquelle sa souveraineté n'a jamais été contestée, mais le processus d'autonomie affermi depuis plus d'un siècle. Crise en apparence moins nationale que les précédentes, alors qu'elle s'avère plus significative.

En s'inclinant devant le fait accompli, les Puissances européennes reconnaissent explicitement la souveraineté ottomane sur cette province, ce qui n'est plus vrai pour Alger et le devient de moins en moins pour Tunis puis pour le Caire. Le wilayet de Tripoli bénéficie ainsi des garanties d'intégrité territoriale que les chancelleries multiplient au XIX^e siècle. Ainsi, jusqu'en 1911 Tripoli échappe à la colonisation tout en poursuivant une existence propre différente de celles de la Tunisie husseinite puis française ou de l'Egypte khédiviale puis anglaise. Enfin, à l'intérieur du pays, la disparition des Karamanli fait place nette pour une représentation éventuelle de tendances nationales nouvelles. Peut-on considérer comme telle la Senoussia, confrérie religieuse musulmane dont le fondateur, grand-père du souverain actuel, s'établit en Cyrénaïque vers 1840-1845 ?

*
**

La communauté de destin politique depuis le XVI^e siècle, ainsi que l'unification admise par les représentants libyens en 1949 et renforcée en 1963, risquent de masquer la divergence d'évolution entre la Tripolitaine et la Cyrénaïque. A l'ouest les chefs traditionnels n'ont jamais consenti à s'unir durablement pour résister au pouvoir central ou s'y substituer. A l'est, la Senoussia a rallié les populations et a servi d'écran entre elles et l'autorité; toutefois son influence n'a jamais réellement franchi les Syrtes jusqu'à l'avènement monarchique de 1951 qui paraît consacrer une ambition séculaire de royaume arabe musulman indépendant.

En Tripolitaine, les Turcs luttèrent de 1835 à 1842 pour conquérir l'intérieur, puis de 1842 à 1858 pour le pacifier. Ces difficultés contrastent apparemment avec l'aisance de la domination des Karamanli. En réalité le choc de la restauration ottomane ne réveilla pas un tribalisme moribond, il révéla par ses exigences la vitalité d'une organisation sociale pratiquement inchangée depuis les invasions arabes des XI^e-XII^e siècles. Les tribus, leurs ligues ou *coff*, les confréries encadraient les individus. Sédentaires et nomades s'y retrouvaient suivant des clivages déterminés par le sang, la race, le rite religieux plus que par des facteurs économiques. Pour progresser vers l'intérieur, c'est-à-dire vers les relais transsahariens, les Turcs durent redécouvrir, comme les Français en Algérie à la même époque, ce monde médiéval pour en exploiter les faiblesses. Colonnes, répressions collectives, exécutions publiques ne seraient pas venues à bout des grands « féodaux », souvent parés de prestige chérifien, si la trahison, les intrigues, les jalousies, la lassitude ne leur avaient fourni des indicateurs, des auxiliaires, des fonctionnaires que justifiait d'ailleurs l'autorité spirituelle du sultan ottoman (15).

(15) Les études d'AGOSTINI (Cl. de) constituent le meilleur fondement pour ces questions

Le lien religieux entre Turcs et Tripolitains favorisa le développement d'un patriotisme ottoman que la pénétration française dans le Sahara oriental puis en Tunisie renforça non moins que la conquête de la vallée du Nil par les Anglais (16). Ce sentiment explique la fidélité des Tripolitains aux Turcs en 1911-1912 et la désillusion de certains milieux italiens qui pensaient être reçus en libérateurs, puis la participation aux combats de 1915-1918. Mais il suffit de la disparition du catalyseur ottoman pour qu'après un demi-siècle de cohésion ou de résignation apparente, les particularismes l'emportent au sein de la République tripolitaine avec laquelle négocia l'Italie (1918-1921). Non seulement les Tripolitains ne parvinrent pas à se donner un chef, mais ils s'entredéchirèrent avec rage dans des combats dont les rivalités personnelles ne suffiraient pas à rendre compte sans l'évocation des rivalités ancestrales (17).

L'occupation anglaise après vingt ans d'ordre italien, donna à des partis tripolitains l'occasion de regrouper des adhérents qui ressemblaient forts aux anciens clients tribaux, tandis que dans le Fezzan, provisoirement français, des chefs nomades revenus du Tchad réglaient des comptes qui remontaient plus loin que la conquête italienne. Plus nombreux, plus évolués, plus riches que leurs frères de Cyrénaïque, les Tripolitains, soumis il est vrai aux pressions internationales, se résignèrent à accepter Mohammed Idriss comme fédérateur. Ne lui avaient-ils pas offert l'émirat de Libye en 1922, après avoir constaté que le départ des Turcs les laissait désunis ?

Mohammed Idriss est le petit-fils de Mohammed ben Ali es Senoussi (1797-1859), un Algérien de l'ouest, contemporain d'Abd el Kader, qui donna son nom à une confrérie religieuse (1835) dont il fixa le siège à Aïn Beïda en Cyrénaïque vers 1844 (18). Le choix a été expliqué par le refus de rentrer,

essentiels : *Le popolazioni della Tripolitania*, 1917, *Gli abitanti della Cirenaica*, dont les conclusions générales ont été reprises dans *Libia* (II, 2, 1954), *Sulle popolazioni della Libia*.

(16) MARTEL (A.), *La politique saharienne ottomane (1835-1918)* (VII^e colloque d'histoire — Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence, 22-23 fév. 1963. *Les rapports et contacts humains au Sahara*, à paraître 1967).

(17) Voir en particulier LEONE (E. de), *La colonizzazione... op. cit.*, ch. IV., *La politica dei capi*.

(18) Sur les confréries en général les deux ouvrages de fond demeurent RINN (L.), *Mara-bouts et Khouan*, Alger 1884, et d'une perspective plus large, DEPONT et COPPOLANI (X.), *Les confréries religieuses musulmanes*, Alger, 1897. Plus récent, ANDRÉ (gl. P. J.), *Contribution à l'étude des confréries religieuses musulmanes*, 1956.

Pour la Senoussia, DUVEYRIER (H.), *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben Ali es Snoussi et son domaine géographique en l'an de l'hégire 1300 (1883), 1884* (éd. italienne avec notes, 1918).

ACQUAVIVA (J.), *Il problema libica e il Senoussismo*, Roma, 1910; ALEO (G.), *Turchi, Senoussi e Italiani in Libia*, 1930; GIGLIO (C.), *La confraternità senussita dalle sue origini ad oggi*, 1932; AGLIETTI, *La confraternità senussita, Oriente Moderno*, 1946, I et II; EVANS-PRITCHARD (E. E.), *The Snussi of Cyrenaica*, Oxford, 1949; ZIADEH (M. A.), *Sanislah*, Leiden, 1958.

Pour les débuts de la confrérie, toutes ces études se réfèrent à DUVEYRIER, qui en plus des renseignements recueillis lors de ses explorations (1856-1861) utilisa les rapports du cons. gén. de France à Tripoli, FÉRAUD, et du vice-cons. à Benghazi, SICARD. Le mémoire européen, sans doute le plus ancien, est celui de L. ROCHES, Archives Guerre, H. 279, Algérie, Mémoires « Notice sur le cherif Sidi Mohammed ben Ali es Senoussi ». Les études françaises, sauf DEPONT et COPPOLANI, sont marquées par la crainte constante d'une incitation à la révolte en Algérie (1848-1870) d'une agitation saharienne anti-française (1870-1900) et par la lutte sur les confins septentrionaux du Tchad (post. 1900). Les perspectives italiennes sont passées d'un espoir de coopération antiturque (ant. 1911) à celui de l'acceptation d'une

après une dizaine d'années passées en Arabie, dans une Algérie en voie de conquête, la méfiance des Turcs d'Egypte envers ce « marabout » prêchant la rénovation de l'Islam par les Arabes, et la présence effective d'une autorité ottomane en Tripolitaine alors qu'elle demeurerait théorique en dehors du littoral de Cyrénaïque. A la fin du siècle, la Senoussia dominait spirituellement et économiquement un empire qui couvrait la Cyrénaïque et son arrière pays jusqu'au Tchad ainsi que le Sahara oriental. D'Aïn Beida, la « capitale » était passée à Djaraboub (1855), Koufra (1859), Gouro (1899). Elle reflua vers Koufra (1902) après que la France eût porté à la confrérie un premier coup d'arrêt au Kanem, prélude à un refoulement sanglant dans le périmètre territorial de la Libye fixé par les conventions franco-anglaises de 1890 et 1899 (1909-1914). La Senoussia tenta de reconquérir son empire pendant la première guerre mondiale, en participant à la lutte conduite par les Turcs du Sud tunisien à l'Aïr, voire au Soudan anglo-égyptien. Mais elle perdit l'influence gagnée à l'ouest en abandonnant en 1916 la lutte contre les Anglais et, par leur intermédiaire, contre les Italiens qui reconnurent l'autonomie de l'émirat de Cyrénaïque (1917-1921) mais non son indépendance. L'équivoque ne pouvant durer, la confrérie anima la résistance jusqu'en 1931, avec l'aide des milieux orientaux du Caire qui devaient plus tard constituer la Ligue Arabe.

Sous ce schéma simplifié, l'histoire de la Senoussia et celle de la Cyrénaïque, en apparence confondues, demeurent plus obscures que celle de l'évolution de la Tripolitaine anarchique. Par quels moyens et à quel rythme la confrérie a-t-elle établi sa domination sur la Cyrénaïque ? Pourquoi cette expansion méridienne vers le sud ? Quels ont été ses rapports avec les Turcs et les Anglais ?

La personnalité du fondateur de la confrérie, celles de ses successeurs et surtout de ses collaborateurs ont certainement servi son établissement (19). Doit-on à ces derniers l'amortissement de querelles familiales qui furent peut-être simulées dans certains cas ? D'autre part, en Cyrénaïque, la Senoussia bénéficia de son inspiration arabo-musulmane en un temps de conquêtes européennes et de raidissement ottoman, et plus encore du caractère religieux dont elle couvrit une politique d'ordre et d'expansion. Ces méthodes furent-elles exemptes de coercition ? Dans le Tchad le prestige et le rayonnement de l'arabisme musulman blanc s'exerça d'autant plus fortement que la

souveraineté italienne propice à une politique panislamique (1916-1923), puis à une condamnation totale. Les Britanniques, tôt rassurés par la mésintelligence entre le Mahdi du Soudan et le Cheikh Senoussi, ont considéré la Senoussia comme un moyen de pénétration en Cyrénaïque et utilisé ses divergences familiales.

Pour les Orientaux, la Senoussia depuis la première guerre mondiale représente l'avant-garde de l'arabisme vers un Maghreb incertain (rôle de Abd er Rahmân Azzam Bey, conseiller de Mohammed Idriss en 1918-1923, président de la Ligue Arabe en 1945). De la première guerre mondiale à la fin de la seconde, les optiques anglaises et arabes se sont pratiquement confondues. Qui (et quand), pourra prendre connaissance des archives de la Confrérie, si elles ont été conservées ? — Biographie de S. M. IDRIS I^{er} dans *Current Biography* (1955).

(19) Voir à ce propos les précieuses indications biographiques recueillies par P. GRAND-CHAMP dans sa *Chronique de Libye, Chez le voisin*, et par exemple l'arbre généalogique de la famille SUNNI. (Recueils complétés de notes, d'articles parus dans l'*Afrique Française* et la *Tunisie Française*, de 1921 à 1926; la chronique se poursuit dans l'*Afrique Française* jusqu'en 1930).

confrérie offrait des débouchés méditerranéens à l'époque du premier impérialisme égyptien contemporain. Les *zaouia*, qui matérialisaient l'avance senoussiste, furent placées sous la direction de *moqaddem* dont les qualités guerrières et commerciales complétèrent la culture sacrée et la piété. Cette prédication ne s'imposa ni à l'est ni à l'ouest, sans que le colonialisme européen ou l'administration ottomane puissent être mis en cause. Si les gouverneurs d'Alger ou de Tripoli, le khédive d'Egypte et le bey de Tunis ne favorisèrent pas la Senoussia, les véritables obstacles vinrent de confréries plus anciennes, Qadria, Chadalia, ou contemporaines, Tidjania et Rahmania, voire du mahdisme soudanais ou de l'ibadisme dans le Djebel Nefousa.

La Porte cependant s'accommoda rapidement de sa présence et ne tenta jamais d'imposer par les armes, comme en Tripolitaine, le contrôle de son administration dans les zones tenues par la Senoussia. Celle-ci ne contesta pas la souveraineté du sultan khalife en Cyrénaïque mais, semble-t-il, ne la proclama pas ou très tard (1908-1911) dans les territoires sahariens et Africains sur lesquels elle étendait son influence. Vers le Tassili des Adjers, le Kowar, le Tibesti Borkou et éventuellement le Ouadaï, la fiction de fidèles musulmans servant le khalife, en ignorant le sultan, sauva la face. D'ailleurs la Senoussia ne gardait-elle pas, à l'est, les frontières du wilayet face à l'Egypte et au Soudan ? Ce voisinage explique les nécessaires contacts pris avec les Anglais, sans doute vers le début du *xx^e* siècle. Ils facilitèrent, en 1916, des négociations qui aboutirent à l'abandon de la lutte contre les Anglais et les Italiens sur le front méditerranéen, mais non en zones sahariennes. Conséquences des défaites infligées par les Anglais ou de manœuvres parallèles à celles qui entraînèrent les Arabes d'Orient ? En se réfugiant au Caire en 1923 Mohammed Idriss retrouva une Angleterre qui, pour sauvegarder son influence, jouait le jeu des indépendances politiques arabes, et c'est par elle qu'il revint régner en Cyrénaïque, puis en Libye; encore que ce dernier épisode ait mis en scène bien d'autres forces. Le Senoussi, entre les deux guerres mondiales, avait-il jugé que la Grande-Bretagne prenait la relève de la Turquie dans l'Orient arabe ? Si tel a été son calcul il semble que depuis l'ère du pétrole ce soit des Etats-Unis qu'il attende la garantie de l'indépendance d'une Libye arabo-musulmane.

*
**

Le développement rapide de l'instruction publique en Libye, l'existence d'universités à Tripoli et Benghazi laissent espérer la parution prochaine d'études historiques conduites par des chercheurs libyens, soucieux d'approfondir les actuelles synthèses scolaires ou de vulgarisation, dues au souci de répandre la connaissance du passé national. Ces publications ne peuvent que continuer à se faire en langue arabe ou éventuellement en langue anglaise en raison des liens économiques qui unissent la Libye au monde anglo-saxon. A long terme, peut-être, la constitution d'un Grand Maghreb donnera-t-elle au français quelque chance en Libye comme langue de culture.

Tandis que se précisent les conditions d'une recherche historique nationale, l'indépendance et l'essor de la Libye relancent l'intérêt que d'autres

écoles historiques portaient à ce pays. A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, Français, Italiens, Turcs, Anglais aussi se penchèrent sur le passé de la Libye. La conquête coloniale encouragea la recherche italienne, sans que l'évolution politique actuelle l'ait détournée de cet objet. Mais les historiens italiens, qui se sont voués aux études du Tiers Monde, éprouvent, semble-t-il, moins de déconvenues sentimentales en Afrique Orientale où leur influence culturelle demeure plus forte. En revanche, Français et Turcs (20), dans le cadre d'études maghrébines, accordent une place croissante à la Libye. Plus symptomatique encore, s'avère l'attention portée par les historiens des U. S. A., depuis une vingtaine d'années, à ce jeune royaume qu'ils intègrent dans un Moyen Orient arabe au sein duquel le Maghreb ne se distingue par toujours (21). Diversification d'autant plus heureuse qu'elle s'accompagne d'un approfondissement de la connaissance des populations de Libye, indispensable complément des études vouées aux rivalités internationales, ou aux dominations étrangères.

André MARTEL.

(20) MANTRAN (R.), *L'orientation des études historiques en Turquie*, *Revue historique*, oct.-déc. 1965; *Les données de l'histoire moderne et contemporaine de l'Algérie et de la Tunisie*, *Annuaire...* 1962, p. 243.

(21) Voir dans *Maghreb* (Documentation française) n° 16 : « *Connaissance et étude du Maghreb aux Etats-Unis* », qui analyse l'évolution de la recherche scientifique américaine depuis la fin de la II^e guerre mondiale et signale plus particulièrement pour la Libye les articles de W. LEVVIS et R. GORDON, Fr. THOMAS, Ch. CECIL, L. DUPRÉE, B. RIVLIN, C. G. HAINES, parus principalement dans le *Middle East Journal* ou *International Conciliation*; on y ajoutera les ouvrages de VILLARD et KHADDOURI... *op. cit.*